



Local 54 54 – Section Locale 54 54

Representing Canada's Air Traffic Controllers - La voix des contrôleurs aériens du Canada

Le 21 janvier 2010

Dest. : SECRÉTAIRES DE SECTION ET DÉLÉGUÉS D'INSTALLATION

ACCTA 2010 : Délégués/ observateurs officiels et droit de vote

Vous trouverez ci-joint une [liste qui décrit les nombres de délégués, d'observateurs et de votes](#) auxquels les sections/installations ont droit pour le Congrès triennal national, d'après les dossiers du syndicat national en date du 15 janvier 2010.

Les secrétaires de section/délégués d'installation doivent soumettre les noms de leurs [délégués](#) et [observateurs officiels](#) ainsi que leurs adresses postales et numéros de téléphone au bureau national d'ici le **12 février 2010**, en utilisant les formulaires ci-joint.

Nous attirons votre attention sur les paragraphes 11.1 et 11.2 de la section III du Manuel administratif de l'ACCTA, section locale 5454 des TCA.

Le formulaire pour les délégués prévoit un espace afin de préciser le nombre de votes auquel chaque délégué a droit. Une fois vos formulaires complétés, veuillez les transmettre par courriel à **catca10@catca.ca** ou télécopieur au 613-225-8448.

Solidairement,

Doug Best
Vice-président exécutif

Pièces jointes